L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No. 73 Rue de Chartres.

Nouvelle-Orléans,
VENDREDI MATIN, 3 OCTOBRE.

Journaux et Revues.

La *Presse* complète par la note que voici un article qu'elle publiait hier sur la situation :

"Nous disions hier qu'il était temps pour le centre droit de sortir de sa réserve et pour la droite de sortir de son silence.

"Nous sommes informés de la résolution prise par quelques membres du centre droit de se mettre en rapport avec les représentants les plus influents de la droite, dans le but de préciser les conséquences politiques du 5 août.

"La droite serait ainsi mise en demeure de s'expliquer sur les conditions du rétablissement de la monarchie en France.

....

"On arriverait ainsi à fixer promptement le pays sur les conditions dans lesquelles les partisans de la monarchie héréditaire entendent préparer son rétablissement. Cette manière de procéder aurait en outre l'avantage de réserver toute leur liberté d'action aux chefs du centre droit qui après avoir considéré l'entrevue du 5 août comme un élément de solution, ont le devoir d'attendre les conséquences politiques de cet événement pour y conformer leur conduite."

L'*Univers* publie le renseignement suivant, que nous donnons sous toutes réserves :

"Jeudi dernier, en l'absence du gouverneur général de l'Algérie, le gouvernement a reçu d'un haut personnage une dépêche réclamant, comme une mesure nécessaire, la mise en état de siége immédiate."

N'avions-nous pas dit dernièrement que M. Thiers avait eu tort de ne pas mettre l'Algérie en état de siége ? — Nous ajoutions, il est vrai, que *peut être* maintenant on pourrait s'en passer. Il paraît que nous nous trompions.

Est-ce que le *Soir* espérerait triompher sur les ruines de la fusion ?

Ce journal cite la déclaration suivante de l'*Univers* :

"Henri de Bourbon s'est fait connaître ; il n'est pas un prétendant, il est le résultat d'un principe. Jamais il n'acceptera la monarchie que les parlementaires et les libéraux veulent lui imposer. Ses déclarations sont formelles."

Et la fait suivre des lignes que voici :

"Voilà ce qui est net ; et si M. le marquis Des Roys, M. de Castellane et tous les Orléanistes en général persistent à poursuivre avec M. le comte de Chambord le merle blanc de la monarchie nationale et constitutionnelle, c'est que décidément ils auront plus de bonne volonté que de sens politique."

Le *Soir* devient bien *arrogant*.

On écrit de Munich, le 11 septembre, au journal la *France* :

"Serait-ce, par hasard, un effet des récentes fêtes de Berlin, où les Prussiens ont célébré aussi leurs victoires de 1866 sur la Bavière ? Je puis vous assurer qu'il y a dans notre cœur un redoublement de mauvaise humeur contre la Prusse. On n'a pas oublié ici qu'en 1866 nous dûmes payer notre réconciliation avec la Prusse d'une cession de territoire, avec presque 40,000 habitants, de 30 millions de florins et d'un traité secret d'alliance offensive et défensive dont la Prusse se souvint trop bien en 1870.

"Il est donc fort possible que la façon bruyante dont on s'est plu à rappeler ces événements douloureux à Berlin ait produit ici une désagréable impression."

Il paraît que décidément la Prusse n'a pas réussi à.... prendre des mouches avec du vinaigre.

On écrit de la Nouvelle-Calédonie à la *Liberté* :

"Il y a, dans l'intérieur de la Nouvelle-Calédonie, des tribus indigènes qui ne se sont jamais soumises à la domination française. Tout dernièrement, ces tribus réunies ont envahi et incendié plusieurs villages des Canaques de la côte, qui vivent paisiblement sous notre protection ; elles ont même poussé l'audace jusqu'à traverser nos établissements, qu'elles menaçaient de destruction. La sûreté des colons exigeait une répression immédiate. Une expédition fut donc décidée par le gouverneur, et la conduite des opérations dans la chaîne centrale confiée au chef de bataillon Dusmenatin-Dorat.

"Ce brave officier partit de Nouméa à la tête de soixante-quinze hommes d'infanterie de marine, avec mission de rallier en route les garnisons des arrondissements de Nanal, Bourail et Canala. De bonnes mesures, vigoureusement exécutées au prix de fatigues inouïes pour les troupes, lui permirent de terminer cette campagne en dix jours. Les tribus révoltées, battues en toutes les rencontres, traquées dans des retraites inexplorées jusqu'alors, eurent un grand nombre de tués et de prisonniers, y compris tous leurs chefs, et les villages qui avaient refusé de se soumettre furent détruits.

"La tranquillité de la colonie est désormais assurée. Ce résultat fait honneur, une fois de plus, à notre infanterie de marine ; agissant par petites colonnes de 25 hommes, dans un pays impraticable, en face de masses indigènes considérables, elle a déployé, dans cette expédition, toutes les qualités d'initiative et d'énergie dont elle a donné tant d'exemples sur différents points du globe."

Encore un exploit de l'infanterie de marine. Ce corps a pris à cœur de montrer que la France avait encore assez de *nerf* pour se soutenir contre les communards.

L'ex-président de la République a tous les honneurs. On lit, en effet, dans l'*Assemblée nationale* :

"La commune de La Brède (Gironde) a vu s'élever sur sa place publique, en l'année 1789, un arbre de la liberté. Cet arbre, entretenu par les générations successives des républicains de l'endroit, vit encore, mais les indiscrets disent qu'il est bien souffreteux, malgré les renouveaux successifs qui ont dû rajeunir sa sève en 1830, 1848, et au 4 septembre 1870.

"Le 5 septembre dernier, il fut surmonté d'un drapeau tricolore portant cette mention : "A M. Thiers, libérateur de la patrie !"

Il paraît que les radicaux n'ont pas eu, en 1871, pour la première fois l'idée de brûler.

Le *Figaro* a découvert un vieux bouquin socialiste intitulé : *Almanach des Réformateurs*, et dont l'auteur-prophète dit, — en 1849 :

"Vous me demandez, à moi prophète, ce que deviendra Paris en l'an de grâce 1850 ?

"Est-ce que vous n'entendez pas toutes les nuits le futur tocsin de la guerre civile ? Est-ce que de la Bastille à la Madeleine, de Notre-Dame de-Lorette à la barrière d'Enfer, *vous ne voyez pas tourbillonner des flammes gigantesques ?*

"*L'incendie !* voilà le dernier mot de toute civilisation où l'égoïsme lutte avec le désespoir."

Une anecdote rétrospective sur le maréchal Pélissier, racontée par le même journal :

"Le maréchal Pélissier faisait, paraît-il, de la poésie à ses heures.

"Un jour, sollicité depuis fort longtemps par un de ses subordonnés pour un changement de résidence qu'il ne voulait pas accorder, il écrivit en marge de la pétition :

"XX.... est un bijou, un vrai morceau de roi.
Quand on obtient ce poste, on doit y rester coi."

Le solliciteur se le tint pour dit.

Une correspondance adressée du Japon au journal le *Temps* donne d'intéressants détails sur une foire (*matsuri*) du pays :

"Le lieu de la scène est près de la rivière, au bout de Riengo Kou Bashi. On y fête les dieux les plus variés. Leurs idoles colossales sont placées dans de grandes baraques de bambou et de paille. Ces idoles sont elles-mêmes des charpentes grossières revêtues d'étoffes. Un homme peut aisément se tenir debout dans la bouche ouverte. Les têtes surtout ont une expression extraordinaire. Ces dieux sont en même temps des fétiches et des spectacles, et ils brillent surtout par ce dernier côté. Le premier que je vais voir écarte lentement ses jambes croisées et découvre dans son abdomen tout un corps de ballet, un orchestre et un chœur. Aussitôt la danse commence ; mais c'est ici que le plus grand étonnement m'attendait. Savez-vous ce qu'on joue ? c'est un air européen, sur la guitare japonaise ! Ce qu'on danse ! c'est la gigue, et les exécutantes sont costumées en.... canotières. Une jupe courte, verte et rouge, un corsage rouge et le chapeau de paille sur l'oreille : voilà le dernier mot de la chorégraphie japonaise."

Une jolie *calinotade* du Sphinx, dans l'*Evénement* :

"Il exerçait depuis plus de quinze ans la fonction aussi honorable que lucrative d'aveugle sur le Pont-Neuf. Comme il a fait de bonnes affaires, il s'est décidé à se retirer.

"Il vient de vendre son fonds.

"Seulement, celui qui le remplace a stipulé qu'il hériterait de sa clientèle.

"Alors voici ce qu'ils ont imaginé :

"Le nouveau venu a pris hier possession de la place vacante.

"Il était porteur d'un écriteau ainsi conçu :

AVEUGLE DE NAISSANCE
successeur de son père."

On lit dans le *Journal du Dauphiné* :

"......Le discours de Nancy est impatiemment attendu ; la France *écoutera* M. Thiers d'un *œil* favorable......"

C'est le correspondant du journal dauphinois qui s'est mis le doigt dans l'œil.

☞ Où trouve-t-on un assortiment varié de candis de toute espèce ? A la grande fabrique de Muman & Reiss, rue de la Vieille-Levée Nos 121 et 123.

Mémoires d'un Journaliste.

Le Jeu et les Joueurs.

On voit, d'après le petit chef-d'œuvre d'observation qui m'a été fourni par Vilmot, que rien n'est changé et qu'il n'est pas d'hiver où ces soirées-là ne se renouvellent par centaines.

Si encore ce jeu-là suffisait !

Mais point : et les meilleurs et les plus honnêtes joueurs du monde sont bien obligés d'avoir recours aux cercles, où du moins on trouve des adversaires qui ont de l'argent et qui vous paient.... la plupart du temps.

— Quitte à en revenir comme le capitaine C.., qui, employé dans une administration et ne voulant pas qu'on pût le voir rentrer du jeu à sept ou huit heures du matin, montait son escalier à reculons, afin d'avoir l'air de descendre s'il rencontrait quelqu'un.

Un joueur ne se corrige pas ; c'est ce que me disait M. Villemain, le frère de l'ancien ministre de l'instruction publique, un homme d'infiniment d'esprit, petit joueur de bouillotte, mais très endurci dans son vice.

—Rien, me disait-il, ne pourra me changer ; je me fais à moi-même les meilleures et les plus saines observations du monde, impossible de me corriger.

Le fait est qu'il ne se ménageait pas les semonces, et que c'eût été un homme parfait s'il eût su profiter de ses propres leçons !

Un soir, par exemple, il descendait du cercle, fort avant dans la nuit ; il avait perdu tout son argent : arrivé sous la porte cochère, il s'aperçoit qu'une pluie torrentielle l'attendait à son départ. Tout naturellement il cherche des yeux une voiture, mais réprimant rapidement ce mouvement :

—Oui, je te comprends ! se dit-il à mi-voix et d'un ton d'ironie amère, tu as perdu tout ton argent, et tu crois que tu en seras quitte pour rentrer chez toi, bien chaudement abrité au fond d'une bonne voiture. Eh bien ! non ! tu vas aller à pied, misérable !

Et, en disant ces mots, il se prend par le collet de son paletot et s'entraîne brutalement dans la rue.

On l'entendait grommeler des demandes et des réponses tout comme s'il avait eu un interlocuteur.

Il arrive enfin chez lui, mouillé, harassé de fatigue, mourant d'envie de dormir. Machinalement, il se dirige vers son lit ; mais il s'arrête soudain et reprenant son ton demi rageur, demi goguenard :

—Oui, oui, n'est-ce pas, se dit-il, je te vois venir, tu voudrais bien dormir ! Dormir ? Eh bien non ! tu vas travailler ! Assieds-toi là devant cette table, animal ! et gagne ta vie !

Et il commençait à écrire.

Peu à peu le sommeil alourdissait sa paupière, il faisait des efforts désespérés pour continuer, mais la nature devenait la plus forte ; alors on voyait errer sur ses lèvres comme un sourire d'indulgence, comme l'aube d'un pardon.

— Si encore, se disait-il, en posant sa plume, tu me promettais de ne plus jouer ! Tu me réponds oui, dois-je te croire ? Enfin ! à tout péché miséricorde ! repose-toi un instant !

Et il se couchait pour recommencer le lendemain, une scène absolument identique.

C'est que le jeu est une passion à laquelle on ne donne pas congé quand on veut, et dont le despotisme peut conduire à tout, même à la férocité pour les autres et pour soi, témoin les faits suivants :

M. Ch. L.... jouait au whist avec le comte D...., un ex-sénateur.

Ce dernier qui faisait le mort, étant schlem sur table, M. Ch. L.... lui proposa de jeter les cartes.

L'autre voulut jouer jusqu'au bout.

—Cependant il ne vous reste aucune chance de vous en tirer, lui dit M. Ch. L....

— Pardon ! il y a encore l'apoplexie.

Ceci n'est que plaisant, mais voici qui est vraiment féroce.

M. J...., un banquier député, jouait au cercle à l'écarté. On vint tout à coup annoncer qu'un de ses amis intimes, agent de change à Bordeaux, venait de se brûler la cervelle à l'hôtel Mirabeau.

Immédiatement, M. J.... pose ses cartes sur la table, prend sa tête dans ses deux mains, et comme abîmé dans sa douleur, murmure : Ah ! mon Dieu !

Tout le monde se tait autour de lui ; comme on le savait très dur, on était étonné de le voir foudroyé par sa douleur.

M. J.... reste une demi-minute dans cette position, puis relevant enfin la tête, il reprend ses cartes, et dit : Il ne me doit rien ! je coupe, et atout.

En un instant il avait, lui habitué aux chiffres comme tous les hommes de finances, supputé le chapitre de l'actif et du passif de son ami vis-à-vis de lui, fait sa balance et dégagé son total.

J'ai été témoin de la réponse suivante faite dans un cercle :

Un de nos amis, M. Bernard, venait d'être victime d'un événement terrible. Il voyageait de nuit en chemin de fer, seul dans son compartiment avec sa femme. Celle-ci se réveillant constata avec terreur que son mari n'était plus auprès d'elle. Qu'était-il devenu ?

La portière était restée ouverte ; était-il tombé par accident, s'était-il jeté volontairement sur la voie ? Toujours est-il qu'on avait trouvé le corps mutilé, et que les détails que l'on donnait étaient horribles à entendre. La tête avait été détachée du tronc. On avait recueilli ces restes, qui avaient été remis à la famille. Le lendemain on avait retrouvé sur la voie et renvoyé au fils un pied de son père encore enfermé dans sa bottine.

J'appris cette épouvantable histoire en faisant une partie de piquet avec X...., un des amis de Bernard, comme le mien. Depuis le matin on ne parlait que de cela au cercle.

Je ne pus maîtriser un : Ah ! mon Dieu ! bien naturel.

Lassé sans doute d'entendre toujours répéter la même chose, et ayant probablement mauvais jeu, X.... me regarda, retourna son jeu et le posant sur la table, de l'air d'un homme qui tient à prendre un parti : — Voyons, me dit-il, causons-nous Bernard, ou jouons-nous au piquet ? Si nous parlons Bernard, parlons Bernard, mais si nous jouons au piquet, jouons au piquet !

Et la partie continua.

Tout le monde se rappelle ce mot terrible d'un joueur de bouillotte. Ils sont quatre ; l'un d'eux dit : Je fais mon tout ! —Tenu, répond un autre et, baissant la tête, il tombe mort sur la table. On se précipite à son secours. — Pardon, dit le partner, qui avait un brelan de rois, pardon, messieurs, voyons le coup !

Le plus grave des inconvénients du jeu dans les cercles est la facilité qu'ont les joueurs de trouver à emprunter de l'argent. Combien de gens n'eussent pas été ruinés s'ils avaient eu affaire à des banquiers inexorables, qui ne jouent qu'argent contre argent. Que de grosses et petites idées malhonnêtes ne germent-elles pas dans la cervelle de ceux qui n'ont plus un sou dans leur poche et savent que, bien qu'elles ne représentent plus rien, leur parole peut être prise comme une valeur !

Je me rappelle avoir assisté dans un cercle à la scène suivante :

Un individu qui y avait été présenté récemment perdait beaucoup. Il faisait la chouette, c'est-à-dire qu'il jouait seul contre tout le monde. Manquant d'argent, il avait emprunté à droite et à gauche, mais il ne pouvait pas se dissimuler que son crédit baissait et qu'il allait être obligé de s'arrêter faute de capitaux. Il s'agissait de frapper un coup.

Il appelle le garçon du cercle et lui dit :

— Mon domestique doit être dans l'antichambre ; qu'il vienne me parler.

Le domestique arriva.

—Tiens ! lui dit le joueur en lui remettant une clef, va dans mon cabinet de travail et apporte-moi le plus grand sac.

Le domestique partit.

A ces mots : *le grand sac*, la confiance revint d'elle-même, et c'était à qui proposerait de l'argent à ce joueur, parce qu'on croyait qu'il n'en avait plus besoin.

Il accepta quelques offres, continua la partie, rattrapa la veine et rendit ce qu'on lui avait prêté.

Le domestique revint au bout d'un instant avec un grand sac doublé de peau de mouton.

—C'est un fétiche ! messieurs, dit le joueur en y mettant ses pieds ; figurez-vous que quand j'ai froid aux jambes, je suis toujours sûr de perdre.

A partir de ce moment il passa jusqu'au matin.

Malheureusement, il faut qu'on joue, et à côté des cercles si redoutables, il y a quelque chose de plus terrible encore, c'est la maison clandestine, le tripot où se trouvent rassemblés les véritables grecs et les naïfs, les chasseurs et le gibier. La police connaît bien quelques-uns de ces repaires et les conserve comme *souricières*, mais ce qu'elle ne peut savoir, c'est que tous les jours, chez tel ou tel, telle ou telle, tous personnages suspects, on improvise des tables de roulette et de trente-et-quarante qui, changeant tous les jours de local, peuvent être bien difficilement surprises.

A ce propos, il est un mot d'un joueur bien innocent, que je n'oublierai de ma vie.

C'était, il y a quelques années, dans le cercle situé au-dessus du restaurant de la Maison-d'Or.

La police, informée qu'une bande de joueurs étaient réunis autour d'un tapis vert, met ses agents en campagne. L'opération est si bien dirigée que, sans que personne ait pu donner l'éveil, le commissaire et les agents tombent au milieu d'un baccarat très mouvementé.

Saisie du mobilier, des enjeux, interrogatoire des joueurs, tout fut fait en un instant.

J'ai dit plus haut que la partie de la table de jeu où l'on doit mettre ses mises, est cerclée d'un filet jaune, limite au-delà de laquelle la pièce engagée l'est pour toute sa valeur ; les pièces mises sur ce filet ne sont compromises que pour moitié, soit dix francs si c'est un louis, vingt francs si c'est un double louis.

Le commissaire de police, dont la présence avait vraiment *jeté un froid* dans l'assistance, était occupé à ramasser l'argent, qu'il comptait avec ses inspecteurs. Trouvant sur la table un louis isolé, il le fit rentrer dans la masse qu'il était en train de saisir.

—Pardon, monsieur le commissaire ! s'écria avec un sourire poli un joueur à la tournure la plus candide qu'on puisse imaginer. Pardon ! cette pièce est à cheval ; vous me redevez dix francs !

A rapprocher de l'anecdote suivante, dont je garantis l'authenticité.

C'était, je crois, vers 1831 ; les maisons de jeu venaient d'être fermées. Naturellement des maisons clandestines de roulette et de trente-et-quarante s'étaient ouvertes de toutes parts et quelque vigilante qu'ait été la police de cette époque, il lui était impossible de connaître tous les tripots de la capitale.

Une de ces maisons fonctionnait depuis quelque temps rue de Chartres et le hasard avait fait que des joueurs fussent assez discrets pour ne pas ébruiter les réunions. Une nuit pourtant, on entendit un certain bruit dans l'antichambre, et tout à coup les portes du salon de jeu furent ornées d'agents de police. Un commissaire ceint de son écharpe, déclara qu'il arrêtait tout le monde et qu'on allait procéder à la saisie des mises et du mobilier.

Prières, supplications, rien n'y fit ; chacun donna ses noms, prénoms et qualités, l'argent fut enfermé dans un sac et mis sous scellé ; cette opération terminée, le commissaire se retira dans une chambre voisine pour y rédiger son procès verbal ; de là il gagna l'escalier avec tout son monde et onoques, on n'en entendit parler.

Le commissaire de police et ses agents étaient de simples voleurs qui s'étaient approprié l'argent de la banque clandestine.

On ne s'est pas occupé du jeu comme je l'ai fait sans chercher s'il n'existerait pas un moyen d'empêcher tous les vols, toutes les tricheries qui se commettent aux tables de jeu.

J'avais supposé ceci :

Toutes les fois qu'on sera réuni pour jouer dans un cercle, les paquets de cartes seraient déposés sur la table autour de laquelle se tiendraient les joueurs. Chacun d'eux prendrait les cartes et les jetterait une à une au milieu de la table ; ce qui permettrait, en même temps que de les mêler parfaitement, de surveiller ses voisins.

Ce travail fait, elles seraient mises ensemble dans un grand vase où elles seraient retournées comme une salade ; puis une fois remises en état, en paquets coupés par plusieurs personnes, on les embrocherait sur une tige fixée sur la table.

Impossible de substituer une seule carte à celles qui seraient ainsi maintenues ; le trou dont elles seraient percées créerait une difficulté à celui qui voudrait y mêler d'autres jeux.

A moins cependant qu'un grec trouvât le moyen de percer ses cartes de la même façon que celles du jeu.

Ce qui prouve qu'il peut toujours exister un moyen de tricher.

Mais, ce n'était là qu'un moyen matériel.

En y réfléchissant j'avais aussi pensé à cet autre moyen tout moral de tuer absolument la passion du jeu.

Ce serait de lui appliquer une législation semblable à celle qui régit les affaires de Bourse.

J'irai plus loin. Je voudrais que non-seulement le vol ne fût point puni, mais qu'il fût encouragé, que le voleur obtînt des médailles, des décorations, des mentions honorables pour avoir aidé à détruire le monstre du jeu.

Le jeu serait considéré comme une bataille ; ce serait un progrès sur l'Amérique, où l'on joue avec des revolvers sur la table ; on se défendrait comme on pourrait ; toutes les tricheries seraient bonnes.

Quatre joueurs du meilleur monde se réuniraient, se dévaliseraient comme ils pourraient : la victime ou les victimes en seraient quittes pour inventer de plus formidables tricheries et prendre leurs revanches par des procédés plus nouveaux. On en trouverait de telles que le jeu serait tué, comme la guerre quand on aura inventé des armes qui détruiront les hommes par cent milliers.

Ces tricheurs, je le répète, seraient considérés comme des bienfaiteurs de l'humanité, et annuellement il leur serait fait une large distribution de récompenses.

Nota bene.—Qu'il n'y ait pas d'erreur ! Cette loi n'est pas encore promulguée. Que les futurs bienfaiteurs de l'humanité que je viens de citer ne s'empressent pas trop à voler au jeu. Leur seule récompense présentement serait d'abord le violon et ensuite la police correctionnelle.

Je ne me suis pas arrêté là dans mes projets, dans mes réserves pour corriger le genre humain d'une passion aussi enracinée que l'amour du jeu.

J'ai imaginé qu'un docteur Véron, un pharmacien, inventerait quelque jour une pilule d'un goût le plus exquis, du parfum le plus fin, une pilule fondante, rafraîchissante, facile à avaler, pourvue enfin de toutes les qualités qu'on peut désirer dans une pilule.

Rien qu'en en prenant une, deux ou trois, on perdrait pour toute sa vie l'amour du jeu.

Quelle fortune, direz-vous, pour le pharmacien qui vendrait un pareil remède. On ne saurait le payer trop cher.

Effectivement, une boîte d'un tel médicament devrait coûter un prix assez élevé.

Eh bien, mes chers lecteurs, après y avoir mûrement réfléchi, j'ai acquis la triste conviction que ce pharmacien-là serait absolument ruiné s'il n'avait pas d'autres drogues pour le faire vivre.

Réfléchissez.

— A quel moment les prendriez-vous ?

— Quand je serais lucide, me répondrez-vous.

— Soit ; mais quand l'aurez-vous, ce moment lucide ? Est-ce quand vous aurez gagné ? Mais alors vous n'aurez qu'un désir : celui de continuer à jouer. Est-ce quand vous aurez perdu ? moins que jamais ! D'abord, il ne vous resterait peut-être plus assez d'argent pour acheter votre boîte de pilules, que nous avons dû établir à un prix assez élevé, et si vous en aviez suffisamment, vous vous dépêcheriez d'aller les jouer pour vous rattaper, en disant : dès que je serai refait je m'offrirai une pilule.

Mais à ce moment vous gagnez et comme je l'ai dit tout à l'heure, vous seriez désolé de vous guérir au moment où vous êtes en pleine veine.

D'où il faut conclure que le jeu est dans nos mœurs, et qu'il est impossible de le déraciner.

—Mais que faire alors ? me demanderez-vous.

—J'aurai l'honneur de vous le dire plus tard.

H. de Villemessant.

INSTITUTIONS.

JEFFERSON ACADEMY,

43..........RUE BOURBON..........43
Nouvelle-Orléans,
DIRIGÉ PAR
G. J. LORD.

La session de 1873-'74, de cet établissement commencera le LUNDI, 15 SEPTEMBRE.
20 août—3 mois

Avis.

COLLEGE DE SPRING HILL,
MOBILE, ALABAMA.

La prochaine session de cette institution commencera le MARDI, 7 octobre prochain. On peut voir le vice-président, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi, au Collège de l'Immaculée Conception, au coin des rues Commune et Baronne. Il partira pour Mobile, le 7, par le train de 8 heures du matin et se chargera des élèves qui lui seront confiés.

P. POURSINE & CO., Agents.
Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1873.
30 sept—1us 7 oct

St-Aloysius Academy,

Sous la Direction des Frères du Sacré-Cœur,
AU COIN DES RUES CHARTRES ET QUARTIER.

Cette institution commencera sa session LUNDI, 29 septembre. Les études y sont commerciales. L'enseignement du français, de l'anglais, de l'allemand et de l'italien y est gratuit. Les élèves y sont reçus sans distinction d'opinions religieuses.

Pour plus de détails, s'adresser à l'Institution.
27 sept—7t

Collége St-Charles,

Au Grand Coteau, Lne.

Les classes recommenceront le LUNDI, 6 octobre. Pour plus de détails, s'adresser au Rév. L. CURIOZ, angle des rues Baronne et Commune. Il se chargera des élèves qui lui seront confiés.
25sept—15t

Collége de l'Immaculée Conception,

A l'angle des rues Baronne et Commune,
NOUVELLE ORLÉANS.

La session de cette Institution commencera le 1er Octobre.

Les études se divisent en trois cours — préparatoire, commercial et classique.

Le français est enseigné dans les trois cours, sans frais additionnels.

Les élèves n'y sont admis qu'autant qu'ils sachent lire et écrire.

— Prix. —

Pour le cours classique — $10 par mois ;
Pour le cours préparatoire et le cours commercial — $8 par mois.

G. GAUTRELET, S. J., Président.
24 sept—1m

Avis au Public.

Le COMMERCIAL COLLEGE de St. Stanislas, situé à la Baie St. Louis, commencera sa session de dix mois, le 15 septembre, 1873. Quelques officiers du Collége se rendront à la Nouvelle-Orléans plusieurs jours à l'avance, afin de prendre soin des élèves qui leur seront confiés. Les parents et les gardiens sont priés de tenir leurs enfants prêts pour l'ouverture de la session.

Pour prospectus et autres informations, s'adresser au Frère FLORIMOND, président, à la Baie St. Louis, Miss., ou à l'Académie St. Louis de Chartres, coin Chartres et Quartier.
30 août—2m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de
Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Réouverture des classes, LUNDI, 1er septembre
21août—4m

REMISE A NEUF
DE TOUT VETEMENT D'HOMMES ET D'ENFANTS,

Teintures en toute couleur—Nettoyages.

Nous prévenons nos clients et le public en général que nous venons d'ajouter à notre Teinturerie d'articles neufs un département spécial, sous la surveillance de deux tailleurs expérimentés, pour le pressage et les petites réparations à faire aux objets que nous recevrons soit pour teindre, soit pour nettoyer et ce, moyennant une augmentation de prix insignifiante. Nous garantissons donc le fini de nos articles, qui n'auront ainsi ni doublures ni boutons en mauvais état, et pourront être portés en sortant de nos mains. Nous nous chargeons aussi de la remise des cols, des doublures, etc., lorsqu'il est nécessaire, aux prix les plus réduits comme travail et fournitures.

EN CAS DE DÉPART OU DE DEUIL les objets sont rendus dans les 48 heures.

Notre dépôt en ville est rue du Canal No 231, près Rempart.

E. BOURSIER & Co.

N. B.—Pour les ordres de la ville et de la campagne on est prié de les adresser à notre usine, Avenue Louisiana No 24.
11 sept—1m Mar J. D.

SPECTACLES, &c.

Académie de Musique.

SECONDE SEMAINE DE Mlle ALICE HARRISON,
qui paraîtra, dans la soirée,
AUJOURD'HUI, JEUDI,
et continuera à paraître, jusqu'à nouvel ordre, dans le magnifique drame, en cinq actes, intitulé
LITTLE BAREFOOT.

Samedi, à midi—MATINÉE DE LA LITTLE DETECTIVE.
Dimanche—La comédie de Miss MARTHA LAFITTE, intitulée FUN.
1sept—

L'Union Française.

Bureaux, rue St. Louis No. 9, Nouvelle-Orléans.

Les demandes pour TRAVAILLEURS, OUVRIERS et EMPLOYÉS, sont reçues tous les jours, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.

Le Cours d'Anglais gratuit, a lieu régulièrement le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, à 7 heures et demie du soir.
2 sept—4m—3fpe

Bureau de la Compagnie "Bienville Oil Works Company" No 93 rue Carondelet. Les actionnaires de cette Compagnie sont respectueusement priés de se présenter à ce Bureau le LUNDI treize d'octobre, à l'effet d'élire un Conseil de Directeurs pour servir l'année suivante.
A. BENJAMIN, Secrétaire.
25 sept—jusq 13 oct.

Crédit Foncier de la Nlle-Orléans,

No 46, rue Decatur.

Les actionnaires de cette Association sont respectueusement invités à se présenter au bureau de l'Association pour voter à l'élection des directeurs, qui aura lieu le 13 octobre 1873, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M.
Par ordre du Président. A. SAULET, Secrétaire.
26sept—13t

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company. — Nouvelle-Orléans, 17 septembre 1873.—Les actionnaires de cette compagnie sont respectueusement invités à se présenter au bureau de la dite compagnie, No 13 rue Royale, le vendredi, 17 octobre prochain, entre onze heures A. M. et deux heures P. M. pour donner leur vote sur une proposition de réduction du capital.
J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.
18 sept—1m

Sun Mutual Insurance Company
61 CAMP STREET.

Capital payé..........$500,000
Actif à sa valeur au comptant..........650,000

Dividendes sur Actions, DIX POUR CENT.

Dividendes sur les primes participantes de l'année 1872, payés comptant, TRENTE POUR CENT.

Cette "ancienne" et bonne compagnie émet des polices sur les RISQUES D'INCENDIE, MER et de RIVIÈRES aux taux les plus bas. Elle règle promptement toutes les pertes aux conditions les plus favorables.

DIRECTEURS :

John G. Gaines,	G. M. Bayly,
E. J. Hart,	James Byrnes,
Henry Renshaw,	J. L. Harris,
Hugh Wilson,	Lionel C. Levy,
B. Biscoe,	W. B. Schmidt,
I. N. Marks,	L. Alcus,
Charles Macready,	E. B. Wheelock,
W. E. Seymour,	L. H. Joseph,
Richard Flower,	R. T. Torian,
J. Weis,	Scott Mcilhee,
B. W. Taylor,	George Jonas,
J. C. Morris.	Isaac L. Haas.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, Secrétaire.
2 août—3m

The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE.
Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.
SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLÉANS :
No 182 Rue du Canal,
ENCOIGNURE DRYADES.
HEURES DE BANQUE :
De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.
Ouverte les samedis soir, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.
L'intérêt alloué est de Six pour Cent.
C. D. STURDEVANT, Caissier. HENRY BACAS, Assist. Caissier.
On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 5 janv—1an

Louisiana State University,

A BATON-ROUGE, LOUISIANE.
ORGANISATION MILITAIRE.

La 13e session commencera le premier LUNDI d'octobre prochain, et se terminera le dernier MERCREDI de juin 1874.

Le corps enseignant se compose de professeurs éminents pour toutes les branches de la littérature et des sciences. Les études se composent d'un Cours préparatoire et d'un Cours académique, le génie civil, le commerce, les langues anciennes et modernes, les mathématiques et leur application, la physique, la chimie, le dessin, la géologie, la minéralogie, la botanique, la philosophie, l'histoire, la tenue des livres, la tactique militaire (infanterie et artillerie).

L'Université possède une Bibliothèque de 11 000 volumes, un Cabinet de physique et de chimie, des Modèles de machines, des Instruments pour le lever des plans, des mappes, dessins, cartes, herbiers, musées, peintures, gravures, photographies, etc.

L'étude de la topographie, de la géologie et de la botanique de la Louisiane, est confiée à des professeurs de l'Université qui s'y consacrent depuis quatre ans, ce qui offre aux élèves d'inappréciables avantages.

L'organisation de l'Université est toute militaire, et la discipline y est stricte sans être trop sévère. Le collège possède des équipements pour l'armement complet de 150 élèves, plus quatre pièces d'artillerie. Exercices militaires tous les jours.

Uniforme : Pantalon gris, tunique de même couleur, et képi bleu foncé.

Les élèves logent et prennent leurs repas dans les bâtiments de l'Université.

Le service médical est confié à un médecin expérimenté.

L'Université est située dans un quartier salubre de Baton-Rouge.

Pour être admis au Cours préparatoire, il faut avoir plus de 15 ans et savoir les éléments de l'arithmétique, la grammaire anglaise et de la géographie.

Pour être admis au Cours académique, il faut, en outre, avoir une certaine connaissance de l'algèbre, de la géométrie, de la trigonométrie, de la grammaire latine, pouvoir traduire les Commentaires de César, Virgile, Cicéron, un peu de grec, ou, à défaut de grec, avoir une certaine connaissance du français.

On reçoit des élèves des autres Etats, et de préférence à l'ouverture des Cours.

Les neuf mois de session coûtent :

Enseignement, bibliothèque, médecin	[illegible]
Pension et domestiques	[illegible]
Blanchissage	[illegible]
Chauffage et éclairage	[illegible]
Livres, papier, etc.	[illegible]
Meubles	[illegible]
Dépenses éventuelles	[illegible]
Trois uniformes	[illegible]
Dépôt	[illegible]
Dépense totale	$470 00

20 mai—6m
D. F. BOYD, Surintendant.

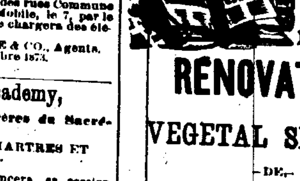

RENOVATEUR
VEGETAL SICILIEN
—DE—
HALL,
POUR LES CHEVEUX.

Chaque année augmente la popularité de cette excellente préparation pour les cheveux—popularité qui n'est due qu'à son mérite. Nous sommes à même d'assurer nos anciens clients qu'elle est toujours à la hauteur de sa renommée, qu'elle seule donne AUX CHEVEUX GRIS leur couleur primitive, les rend souples et soyeux, nettoie et blanchit la peau. Elle enlève les éruptions et les peaux mortes et, grâce à ses propriétés toniques, fortifie les cheveux et les empêche de tomber.

Elle épaissit la chevelure ; dans la calvitie elle rend aux glandes capillaires leur première vigueur et font repousser les cheveux, excepté dans l'extrême vieillesse. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été employée, et exige moins d'applications. A. A. Hayes, inspecteur de l'Etat du Massachusetts, s'exprime ainsi, en en parlant : les matières sont pures, d'excellente qualité et choisies avec soin ; je le considère comme la MEILLEURE PRÉPARATION.

En vente chez tous les pharmaciens et tous les marchands de médicaments.

PRIX UNE PIASTRE.

TEINTURE DE BUCKINGHAM
POUR LES FAVORIS.

Notre rénovateur exigeant trop de temps et trop de soins en tant qu'il s'agit des favoris, nous avons composé une teinture qui atteint rapidement le même résultat. L'application en est facile et la couleur ne s'efface pas. A vendre par tous les pharmaciens. Prix, cinquante cents.

Fabriqué par R. P. HALL & Co.,
NASHUA, N. H.
27 sept—1 an.

CONFISERIE
ADOLPHE LEMANNE,

207..........Chartres Street..........207
Entre Dumaine et Ste. Anne.
2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1873.

SPÉCIALITÉS pour Nougats montés, Gâteaux et Pyramides pour [illegible]. Bonbons fins assortis, Fruits du pays cristallisés, Boîtes, Sacs et Cornets pour baptêmes. Se charge de toutes les commandes aux prix les plus modérés. [illegible]

Cinquante mille piastres

SERONT prêtées par la METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANKS, au No 14 de la rue du Camp, en dessous du City Hotel, sur DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE, à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque alloue un intérêt de six pour cent par an sur les dépôts au compte courant, et émet des certificats de dépôt pour six ou douze mois, à un intérêt plus élevé.
4juil—1an T. D. VAN HORN, Caissier.

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins Bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
17 juil 73—1 an Nlle-Orléans.

J. B. CAMORS & CO.,

MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
61..........RUE TCHOUPITOULAS..........61
NOUVELLE-ORLÉANS.
30 juin—1an73

CAZAUX & VERGNOLE

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
En Vins, Cognacs et Cordiaux,
73..........VIEILLE-LEVÉE..........73
NOUVELLE-ORLÉANS.
2 mai—1an

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
LAURENT LACASSAGNE,
(AGENT.)

A vendre chez :
QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.
CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et
VINCENT BATTOLARA, No 18 rue Dumaine.
22 oct—1an 3fpe

BITTER DES ARABES
Hygiénique Perfectionné.

(BREVETÉ S. G. D. G.)

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B. — Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.
19fév.—1a

Sucres, Mélasses et Sirops.

Sucres raffinés—Sucre en pains, coupés, Sucres en morceaux et sucre en poudre.
A. THOMSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

Sirop—"Golden Syrup" article supérieur et pur de la Louisiane, provenant de la Raffinerie Crescent City. A. THOMSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

Sirop et Mélasse raffinés—provenant de la Raffinerie Crescent City, marques "Orleans Louisiana," "Chalmette" "Pelican." A. THOMPSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

Mélasse de la Louisiane—Différentes qualités de mélasses d'habitation, en barils, demi-barils et barils. A. THOMSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

Sucre clarifié—de différentes qualités blanc et jaune, en boucauts et barils. A. THOMSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

Sucre de la Louisiane — Différentes qualités de sucre d'habitation en boucauts et barils. A. THOMSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

Sucres étrangers—de Cuba, de Demerara et de Porto-Rico, en boucauts et caisses. A. THOMSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.
4 oct—1an

E. DECHAMPS,

No. 90, de la rue St.-Louis, Nlle.-Orléans.
—Importateur de—
EAUX DE VIE et VINS français.
CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH, FRUITS A L'EAU DE VIE, FRUITS AU JUS.
LIQUEURS DU PAYS, &c.
Seul agent, aux Etats Unis, pour la vente des CELEBRE AMER DES PYRÉNÉES.
1fév—1an [illegible]

PRIX
DE
VIENNE

LA MACHINE A COUDRE, A NAVETTE,
—DE—
WILSON,
A REMPORTÉ LA
GRANDE MEDAILLE
ET LA
MEDAILLE D'HONNEUR
POUR LA
Meilleure Machine à Coudre,
LES MACHINES A COUDRE LES MIEUX FAITES.

La Maison a obtenu en outre trois
MEDAILLES CO-OPERATIVES
POUR
Le meilleur jeu de harnais,
La meilleure selle,
La meilleure botte,
Le meilleur soulier.
Et le meilleur échantillon de couture de drap.

Aucune autre machine à coudre n'a reçu de prix pour sa valeur intrinsèque—ce que nous pouvons établir par des preuves qui se trouvent à nos bureaux. Les rapports qui disent le contraire sont faux.

Les machines se vendent payables tous les mois et à des conditions avantageuses.

SALLE DE VENTE :
Au No. 189 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.
A vendre, également, à Galveston, Texas, et à Memphis, Tenn.
10 sept—3m—mer et dim

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells,
DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.
1oct—4f PPMaJ.S.

Grande amélioration dans l'art du Dentiste. Un ratelier de DENTS à la mâchoire supérieure ou inférieure sur une nouvelle base pour $25.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE,
No. 1, rue Rempart, Encoignure Canal.

Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui ressemble plus aux gencives, est plus saine, et meilleure que la base vulcanite, et n'occasionne pas comme elle de goût désagréable. Il exécute toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés, et aux conditions les plus libérales.

Extraction de dents avec le chloroforme.
Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.
Venez voir la nouvelle base. 11avr—

66 - - Rue Bienville - - 66
Encoignure Royale.

Le Dr. L. DUPERRON, Dentiste, tient son Cabinet ouvert depuis 8 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir. Il donne des consultations, fait toutes sortes d'opérations dentaires et remplace les dents perdues par des dents artificielles si naturelles qu'après quelques jours d'usage on ne s'aperçoit plus du changement. Prix modérés et travail consciencieux.
29 fév—1an

Révolution ! Révolution !
LES DENTS !

$20..........les Rateliers.......... [illegible]
—Prix ordinaire $30.—

LE Dr. GEO. P. MALONEY, No 156 de la rue du Canal, près la rue Baronne, pose des Rateliers à $20 [illegible]
[illegible]

BUCKEYE MOWER & REAPER

Rice Threshers & Separators
TO RUN BY STEAM OR HORSE POWER
SULKY HORSE HAY RAKES,
IMPROVED UTLEY COTTON PRESSES
A vendre par
L. E. GENSBELLY & Co.,
N. O. Agricultural Warehouse,
28 Natchez Street.
9 août—3m 2 p s VAC

DIVERS.

Consulat de France
A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Avis est donné aux ALSACIENS-LORRAINS qui par l'éloignement du lieu de leur résidence, sont dans l'impossibilité de se présenter à ce Consulat, qu'aux termes d'une décision récente du ministre de la justice, ils ont la faculté de déclarer, par voie de correspondance, leur option en faveur de la nationalité française, [illegible]. Le délai pour formuler ces demandes expirera le 30 septembre 1873.

LE SAPOLIO
ENOCH MORGAN'S SONS
remplace le savon dans les ménages, excepté pour le blanchissage.

LE SAPOLIO
[illegible]

LE SAPOLIO
pour les fenêtres est meilleur que le blanc de Paris. On n'a pas besoin d'enlever les rideaux ni les tapis.

LE SAPOLIO
nettoie la peinture et le bois, en un mot toute la maison, mieux que le savon. Il économise le travail. Vous ne devriez vous en passer.

LE SAPOLIO
nettoie les couteaux mieux que la brique. Il ne laisse pas d'égratignures.

LE SAPOLIO
polit la ferblanterie mieux que ne le font le savon et le sable. Il fait briller admirablement.

LE SAPOLIO
polit les ustensiles en cuivre mieux que ne le font l'acide et l'huile ou la pierre.

LE SAPOLIO
est précieux, quand on veut laver les plats et la vaisselle. Il coûte moins que le savon.

LE SAPOLIO
enlève les taches des marbres de cheminées, des tables et des statues, des murs et de la porcelaine.

LE SAPOLIO
enlève les taches et la graisse des tapis et autres tissus.

Il n'y a pas d'article qui fasse autant de travail et le fasse mieux. Essayez-le.

HAND **SAPOLIO** POUR LA MAIN
c'est un merveilleux savon de toilette qui n'a d'égal ni en Amérique ni à l'étranger.

HAND **SAPOLIO** POUR LA MAIN
lorsqu'on l'emploie au bain, il nettoie parfaitement, ouvre les pores et agit sur la peau qu'il embellit.

HAND **SAPOLIO** POUR LA MAIN
Il nettoie et embellit la peau, instantanément, et fait disparaître les taches de la figure et des mains.

HAND **SAPOLIO** POUR LA MAIN
Il est sans rival dans le monde pour adoucir la peau du visage et des mains et empêcher qu'elle ne se gerce.

HAND **SAPOLIO** POUR LA MAIN
Il enlève les taches de goudron, de fer, d'encre et de graisse. [illegible]

HAND **SAPOLIO** POUR LA MAIN
Il coûte de 10 à 15 cents le morceau. Chacun devrait en avoir. Il vous plaira.

Ne manquez pas d'en faire l'essai.

Achetez-le de votre marchand s'il en a ou s'il veut vous le procurer ; sinon, demandez notre Brochure intitulée : "All about Sapolio" et elle vous sera envoyée gratis.

ENOCH MORGAN'S SONS,
20 PARK PLACE, N. Y.
ou au No 78, rue Gravier, Nlle-Orléans, Le.
7 août—1an—vdo

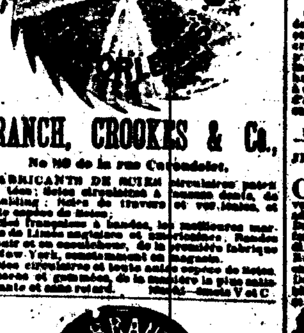

BRANCH, CROOKES & Co.,

No 100 de la rue Carondelet.

FABRICANTS DE SCIES circulaires [illegible]
[illegible]

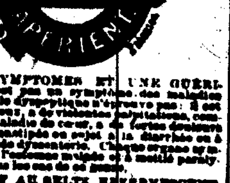

CENT SYMPTOMES ET UNE GUÉRISON. [illegible]

L'APÉRITIF AU SELTZ EFFERVESCENT DE TARRANT, soulage immédiatement ; si l'on persévère, il renouvelle complètement les organes de la digestion et rend l'activité à toute la machine.

On le vend chez tous les pharmaciens.
2 sept—3com—vdo

Chaudières à Sucre du Tennessee

[illegible]

APPARTENANT A MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment sur place un assortiment de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE, [illegible]

Changement de Local.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION.
(Institution d'Epargnes de la Nlle-Orléans.)
Incorporée en 1855.

Cette institution a été transférée à la nouvelle Maison de Banque, No. 156 rue du Canal.

INTERETS PAYABLES SUR DEPOTS.

SAM. JONES JR., Trésorier.
L. F. GENERES, Président

DIRECTEURS :

Dr. W. Newton Mercer,	L. F. Génerès,
David Urquhart,	George Jonas,
J. O. Gaines,	T. A. Adams,
Carl Kohn,	Thomas Allen Clarke,
Christian Schneider,	Chas. J. Leeds,
Saml. Jamison.	

20juil—1an—ven dim mar

BROOK STEAM RICE MILL.

MOULIN A RIZ, A VAPEUR,
Nos 21 et 23 de la rue Tchoupitoulas, 34 et 36 de la rue [illegible].
ALLEN BROS, Propriétaires.

C'est le plus grand Moulin de l'Etat et on garantit qu'il nettoie le riz aussi bien qu'aucune machine du monde.

Les ordres des planteurs y seront promptement remplis et la satisfaction est garantie aux fermiers et aux expéditeurs. 31 août—3m

TH. FROIS & CO.

Crescent City Vinegar Manufactory.

VINAIGRE FRANÇAIS CESSAT,
VINAIGRE CATAWBA,
VINAIGRE IMITATION FRANÇAISE,
VINAIGRE ORDINAIRE,

En barils et demi-barils délivrés à domicile sans frais de charroi et au plus bas prix du marché.

34..... Rue Bienville 34
ENTRE CHARTRES ET VIEILLE-LEVÉE
1er sept—1an—D,Ma,J

Cigares, Tabacs.

Cigares de la Havane et du Pays,
CIGARETTES DE LA HAVANE ET DU PAYS.

Et un assortiment complet de TABACS à chiquer et à fumer—à vendre à bas prix, par
ED. L. ZELL & CO.,
Coin des rues Canal et Carondelet,
11 déc—1an Nlle-Orléans, Lne.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULON,
No 32...RUE VIEILLE-LEVÉE...No 32
[illegible]
Manufacturier à Vapeur de :
TABAC A FUMER ET A PRISER.
Et Importateur de :
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.
24 mars—1an Nouvelle-Orléans.

VENTES JUDICIAIRES.

La Dame Veuve C. W. PAYDON vs. CYRUS MARTIN.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No [illegible]. — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, [illegible]

Un terrain situé à Milneburg, [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

30 sept—30 W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE vs CASIMIR CARITE.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No [illegible]. — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, trente et un (31) octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit :

[illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

30 sept—31 W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ALFRED BEAUFEU vs. P. A. THIERRY.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT POUR la Paroisse d'Orléans—No [illegible]. — En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, sept d'octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Abadie, White, Brand et Orange, [illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

Sept—27 W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

E. BERMUDEZ vs. PEDRO MOLIERE.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No [illegible]. — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, [illegible] octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

30 sept—30 W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

O. L. LORANGER vs J. A. CHAMBERS.
JEAN DEBON vs JOSEPH AUGUSTE CHAMBERS.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

BARBARA WANNER, veuve d'Anton Ebert vs. OSCAR [illegible]

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No [illegible]. [illegible]

Une certaine Portion de Terre, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad et Columbus et le Chemin du Bayou. [illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Robert K. Callender vs. Patrick Coffey.

SIXIÈME Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No [illegible]. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt et un octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

[illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Nicholas Dannov vs Charles Bendix.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No [illegible]. — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt et un (21) octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit :

1º La moitié d'un certain terrain situé au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, [illegible]

2º Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, [illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

FABRIQUE D'ENCRE D'IMPRIMERIE
De la Vallée du Mississipi.
COLLINS & BAQUIE,
Propriétaires et Fabricants.

Nous offrons au commerce de la Vallée du Mississipi, aux prix du Nord, toute espèce d'Encres d'imprimerie. Nous en garantissons la qualité.

Notre fabrique est à Tangipahoa, en Louisiane ; nos bureaux, au No 2 de la rue Carondelet, Nouvelle-Orléans. 22 mai—1an

APPAREIL PERFECTIONNÉ
—DU—
GAZ BARBARIN,

A bas prix et [illegible] Nouvelle-Orléans, au Mississipi et en Louisiane.

[illegible]

N. ROBERTS, Surintendant.
[illegible] Box [illegible] du bureau de la Poste.

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

Reçus directement des consignataires.

PAR VINCENT & CO.—Au No 46 et 48 de la rue de la Douane, — VENDREDI, 3 octobre, à 10 heures, il sera vendu

500 caisses, Bottes, Souliers et Brodequins,
— Comprenant —
Congress buff et veau, [illegible], balmorals et Souliers pour hommes.
Pantoufles serge, [illegible] pour dames et demoiselles.
Bottes de différentes qualités pour hommes et jeunes gens. 2 oct.

PAR S. GUINAULT.

SUCCESSION DE PIERRE SIMON [illegible].

PAR S. GUINAULT, encanteur. — Bureau, coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.—SAMEDI, 4 octobre 1873, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 15 août 1873, les propriétés suivantes appartenant à la dite succession, savoir :

1.—UN ILET DE TERRE situé au faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville. Le dit ilet est désigné par le No 12 ; il est compris entre les rues Casacalvo, Grands-Hommes, Manuel, Gordon, et se compose de vingt-six terrains (Nos 1 à 26 inclusivement), ayant ensemble 312 pieds de face aux rues Grands-Hommes et Casacalvo, 312 pieds 11 pouces de face aux rues Manuel et Gordon.

Le dit ilet est vendu, sujet à un bail expirant le [illegible] juin 1875, à raison de $10 par mois. Les bâtisses qui se trouvent dessus ne sont pas comprises dans la vente, [illegible].

2.—SEPT TERRAINS situés dans le même faubourg et le même District, dans l'ilet No 16, compris entre les rues [illegible], Manuel, Amour et Tricou. Les dits terrains sont désignés par les Nos 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 ; ils se touchent et ont 24 pieds 5 pouces 3 lignes (excepté le terrain No 9, qui a [illegible]) de face à la rue Tricou, par 120 pieds [illegible] de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 15 forme l'angle des rues Tricou et Amour.

Les bâtisses qui se trouvent sur les dits terrains appartiennent au locataire et ne sont pas comprises dans la vente.

3.—UN ILET DE TERRE situé au faubourg Franklin, Troisième District de cette ville. Le dit ilet est désigné par le No [illegible] ; il est borné par les rues [illegible], Palmyre, [illegible], et se compose de vingt-six terrains—Nos 1 à 26 inclusivement.

4.—LE QUART INDIVIS DE QUATRE TERRAINS situés au faubourg Washington, désignés par les Nos 3, 4, 5 et 6 de l'ilet No 28, compris entre les rues Moreau, Bons Enfants, [illegible] et Manuel. Les dits terrains ont ensemble 120 pieds de face à la rue Manuel, [illegible] de profondeur, chacun. Le terrain No. 6 forme l'angle des rues [illegible].

5. UN MORCEAU DE TERRE situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Miro, Tonti, Palmyre et Banks. [illegible]

Ensemble, une maison en bois, [illegible]

6. UN CERTAIN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville. Le dit terrain est désigné par le No. 22 de l'ilet compris entre les rues Bienville, White, Conti et Broad ; il a 24 pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 102 pieds 8 pouces 4 lignes. Le tout d'après des plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions — Un tiers comptant ; le reste à un et deux ans de crédit, en billets divisés en coupons au gré des parties intéressées, portant huit pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement, garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues.

Les acquéreurs devront payer toutes les taxes de 1873, assurer les bâtisses pour le montant des dits billets et transférer les polices aux porteurs des dits billets. En cas de procès, cinq pour cent (honoraires d'avocat), garantis par hypothèque.

Les actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire public, aux frais des acquéreurs.
1 sept—31

Vente positive de trois propriétés, dans le Second District, rue St-Philippe, Nos 35 et 36, 114 et 116, rue de l'Hôpital.

PAR S. GUINAULT, encanteur — Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse. — SAMEDI, 4 octobre 1873, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale :

1. Un lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Hôpital, sur [illegible] pieds de profondeur, entre les rues Bourbon et Dauphine.—Ensemble une maison Nos 114 et 116, ayant quatre chambres, galerie et deux cabinets, [illegible], deux citernes, deux latrines, &c., &c. Le tout divisé en deux logements et loué $40 par mois.

2. Un lot de terre mesurant, mesure française, [illegible] pieds de face à la rue St.-Philippe, sur [illegible] pieds de profondeur, entre les rues Royale et Bourbon. Ensemble une maison en briques No 36, ayant quatre chambres, galerie et deux cabinets, cuisine en briques de trois chambres, water-works, latrines, &c. Loué $[illegible] par mois.

3. Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue St.-Philippe, entre les rues Royale et Chartres, [illegible]. Ensemble une maison No 35, [illegible], ayant deux chambres, galerie et deux cabinets, cuisine haute en briques de quatre chambres, water-works, latrines, &c. Loué $[illegible] par mois.

Voir les plans exposés à la Bourse.

CONDITIONS.—Moitié comptant, balance à un et deux ans de crédit, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date et hypothèque. Les acquéreurs assumeront toutes les clauses d'usage, ainsi que le paiement des taxes pour l'année courante.

Actes de ventes pardevant Théod. [illegible], notaire public, aux frais des acquéreurs. 28 sept—

Sources, Bains, Hôtels, Restaurants.

L'Ancien Méridien,

A l'angle de la rue Bourbon et du Passage de la Bourse.

VIENT d'ouvrir, sous la direction de M. PHILIPPE POMMET ancien restaurateur bien connu, un LUNCH chaud qui sera servi tous les jours de neuf heures du matin à une heure P. M.

Un second lunch sera servi de 5 heures de l'après-midi à 7 heures.—Prix 25 cts.

Cette maison se recommande par l'abondance et la qualité des mets. Bon lait, bon café matin et soir.

Le BAR est pourvu de Vins et Liqueurs de premier choix. HUITRES toujours fraîches.

Pendant le Lunch, les consommations sont à 15 cents et en dehors à 10 cents. 30 juin—1an

RESTAURANT FRANÇAIS
A LA MOBILE,

TENU PAR J. PACTEAU,
(successeur de LOUIS J. DEMAY)
No 11, Rue Gouvernement, près du dépôt du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans.
15 avril—4m

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15.......RUE ROYALE.......13 et 15
Entre les Rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

On y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toutes espèces de Vins de choix ; tout ce qu'il faut pour les dîners, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier. Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit. [illegible]

JOS. BRANDNER,

MARCHAND-TAILLEUR,
34, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane. [illegible]

Bureaux de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 1er Juin 1873.

A Messieurs les Membres de l'Union Française.

Messieurs et chers compatriotes,

Le Conseil de Direction a l'honneur de porter à votre connaissance le présent rapport, pour le semestre du 1er décembre 1872 au 31 mai 1873.

Pendant cette période, le nombre de Français qui se sont adressés à la Société pour être aidés dans la recherche de travail, s'est élevé à [illegible], soit :

Hommes..........277
Femmes..........[illegible]

Le Bureau a fait d'actives démarches en faveur de chacune des personnes et a réussi à en placer [illegible], soit :

Hommes..........[illegible]
Femmes..........[illegible]

Il a délivré 125 Bons de logement et 288 Bons de repas.

29 [illegible] ont reçu des secours médicaux et des médicaments, par les soins de la Société.

Conformément à notre Charte, un secours en espèces n'est distribué que dans des cas d'urgence. Ces secours ont nécessité l'emploi d'une somme d'environ $66, dont la majeure partie a été affectée à l'acquisition d'outils ou d'ustensiles de travail.

Le cours d'anglais GRATUIT est suivi avec assiduité par 38 élèves de tout âge. Fait au point de vue pratique, il rend des services réels à une classe fort intéressante de nos compatriotes, celle des nouveaux arrivés.

Il nous est impossible d'énumérer nombre d'autres services rendus par le Bureau, qui échappent à toutes espèces de classifications : renseignements, demandes, conduites aux bateaux et chemins de fer, correspondances, etc.

Messieurs et chers compatriotes, en vous présentant cet exposé sommaire et des résultats qui parlent par eux-mêmes, permettez-nous de faire appel aux sentiments de patriotisme et de générosité qui, de tout temps, ont été l'une des qualités dominantes de la race française.

Notre Société a pour but la bienfaisance pure : l'assistance à tous ceux qui ont besoin d'un appui matériel et moral. Comptant à peine six mois d'existence, l'UNION FRANÇAISE a rendu déjà des services réels et nombreux. Que ne ferait-elle pas si, au lieu de ressources limitées dont elle dispose, elle avait entre les mains un outil plus important. Les misères qui viennent à nous chaque jour, et celles qui se cachent et auxquelles il faudrait aller, ne peuvent, dans l'état actuel de notre caisse, être soulagées comme elles méritent de l'être.

Aidez-nous donc à élargir notre cercle et à augmenter le nombre de nos membres et le chiffre de nos recettes, faites en faveur de notre œuvre une active propagande. Que les indifférents sachent leur égoïsme ! que leur pensée aille à ceux qui souffrent, et que bientôt, pour l'honneur de notre population, il ne soit pas un Français qui refuse à ses compatriotes dans le malheur les cinquante cents par mois que l'Union Française demande à chacun de ses membres.

Recevez, messieurs et chers compatriotes, l'assurance de nos sentiments fraternels et dévoués.

Pour le Conseil de direction et par son ordre :
Le Vice-Président, H. SALOMON.
Le Secrétaire adjoint, A. DE MONTLUZIN.
Le Trésorier, J. B. SÉGUIN.
3 juin—

Compagnie d'Assurance Hope
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

INCORPORÉE EN AVRIL 1857.
Bureau, No 21, rue du Camp.

Capital payé..........$250,000 00
MONTANT DES DIVIDENDES
PAYÉS..........[illegible]
Actif..........[illegible]

La Compagnie assure contre les risques de feu, de mer et de Rivières, aux plus bas taux. Elle accorde aux assurés le privilège de choisir entre une réduction de leurs primes, ou une participation dans les profits. [illegible] Les pertes sont réglées promptement et généreusement.

H. PEYCHAUD, Président.
JNO. I. ADAMS, Vice-Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire. Mars—D—FV

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO

300 lots "notions", articles de fantaisie et broderies.
200 lots lingerie.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO. — ALEX. LEVY, encanteur.—Salle d'encan, au No. 39 de la rue de Chartres.—VENDREDI, 3 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu—

300 lots "notions," articles de fantaisie et broderies formant un assortiment régulier.
200 lots lingerie assortie.
Conditions à la vente. 2 oct

PAR E. ROGER & CO.

250 caisses bottes, souliers et brodequins.

PAR E. ROGER & CO — E. Samory, encanteur.—SAMEDI, 4 octobre, il sera vendu à 10 heures du matin, à leur salle d'encan [illegible]

250 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, assortiment général.
Conditions—Comptant. 3 oct

Partie avariée de la cargaison du bateau à vapeur "James Howard", de St-Louis.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, SAMEDI, 4 octobre 1873, à 10 heures du matin, sur la Levée, au pied de la rue Perdido :

25 barils farine de diverses marques,
100 1/2 barils farine de diverses marques,
20 boucauts bacon,
15 tierçons jambons,
10 tierçons graisse,
25 barils poudre levain,
25 barils whisky et eau-de-vie,
12 barils farine de maïs,
100 sacs son,
Un lot d'articles divers.
Conditions—Comptant. 2 oct

PAR D. E. MORPHY.

Marchandises avariées sauvées du magasin de M. Bleakley.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur. — Il sera vendu, SAMEDI, 4 octobre 1873, à 11 heures du matin, dans la salle d'encan, Nos 107 et 109 de la rue des Magasins, pour le compte de qui il appartiendra.

[illegible]
Conditions—Comptant. 2 oct.

PAR ALBERT PAUL.

Propriété de valeur à l'encan.

Succession de Veuve François [illegible].

PAR ALBERT PAUL, encanteur.—Bureau No 14 Passage de la Bourse.—SAMEDI, le 4 octobre 1873, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique :

Cette agréable résidence en briques, à deux étages, désignée par le No. 44 de la rue de l'Esplanade, entre Royale et Chartres. [illegible] de face à la rue de l'Esplanade sur une profondeur entre lignes parallèles de [illegible] pieds.

Pour les conditions de la vente et autres détails voir le New Orleans Republican. Le plan de la dite propriété est exposé à la Bourse des Encanteurs.

Acte de vente et les timbres des Etats-Unis, etc., pardevant Abel Dreyfous, notaire public.
25 sept—29, 3, 4 oct.

ATTENTION !
Grand Déballage !

G. MONIÉ, No. 34, rue Royale, entre Bienville, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de France (en consignation) une quantité considérable de PARFUMERIES, provenant des meilleures maisons de Paris, telles que : Pinaud, Lubin, Dr. Pierre, etc., etc.

—Aussi—

Peignes, Brosserie, Articles de Toilette, [illegible]. Messieurs les Coiffeurs trouveront l'assortiment le plus complet de tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour leur industrie.

GROS ET DETAIL.

COLD CREAM
RACINE CALIFORNIENNE.

que le COLD CREAM [illegible]

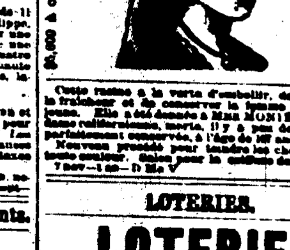

Cette racine a la vertu d'embellir, de donner la fraîcheur, et de conserver la femme toujours jeune. Elle a été donnée à Mme MONIÉ par une dame californienne, morte, il y a bien du temps, parfaitement conservée, à l'âge de 107 ans.

Nouveau procédé pour teindre les cheveux de toute couleur. Salon pour la coiffure des dames.
7 nov—1 an—D Ma V

LOTERIES.

LOTERIE
—DE—
L'ETAT DE LA LOUISIANE
SUR LE
Plan de combinaisons.

TIRAGE TOUS LES JOURS.

GROS LOTS { [illegible]

PRIX DU BILLET :
$1 SEULEMENT
Partie de Billet en Proportion.

Plan de police :
Tirage tous les jours.
[illegible]

Bureau Consolidé des Terres des Etats-Unis,

29 août 1873.

AVIS.—A tous ceux que cela peut concerner : Attendu que l'Etat de la Louisiane, en vertu de la loi du 2 mars 1849, réclame les terres [illegible]

[illegible]

HARRY LOTT, Préposé à l'Enregistrement.
JULIAN NEVILLE, Receveur.
29 août—3m

MAISON D'ACCOUCHEMENTS.

138 rue des Remparts, entre St-Pierre et Orléans.

MME E. BAUSSET, accoucheuse des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, exerçant à la Louisiane depuis 27 ans, informe respectueusement toutes les dames [illegible]

[illegible]

Consultations régulières tous les jours de 10 h. du matin à 3 h. P. M. E. BAUSSET

Consulat de France.

AVIS [illegible]—OCTOBRE 1873.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les concernent, les personnes dont les noms suivent. [illegible]

[illegible]

Le Chancelier du Consulat de France, rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouvert tous les jours de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.